

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/926
8 juin 2009

(09-2721)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

RAPPORT DE LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX (CIPV)

Réunion des 23 et 24 juin 2009

La communication ci-après, reçue le 25 mai 2009, est distribuée à la demande de la CIPV.

I. PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT DES NORMES (MISE À JOUR DE MAI 2009)

A. NIMP ADOPTÉES EN 2009

1. La quatrième session de la Commission des mesures phytosanitaires (4^{ème} CMP), qui s'est tenue à Rome du 30 mars au 3 avril 2009, a adopté les normes ci-après.

- Amendements à la NIMP n° 5 (*Glossaire des termes phytosanitaires*)
- Appendice à la NIMP n° 5 (*Glossaire des termes phytosanitaires*) sur la *terminologie de la Convention sur la diversité biologique (CDB) par rapport au Glossaire des termes phytosanitaires*
- Révision de la NIMP n° 15 (*Réglementation des matériaux d'emballage à base de bois utilisés aux fins du commerce international*)
- NIMP n° 32 (*Classification des marchandises en catégories selon le risque phytosanitaire qu'elles présentent*)
- Huit traitements phytosanitaires sous forme d'annexes à la NIMP n° 28 (*Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés*), énumérés à l'annexe 1.

B. PROJETS DE NIMP SOUMIS AUX MEMBRES POUR CONSULTATION EN 2009

a) Consultation des Membres selon la procédure ordinaire

- Révision de la NIMP n° 7 (*Système de certification à l'exportation*)
- Révision de la NIMP n° 12 (*Directives pour les certificats phytosanitaires*)
- Projet de NIMP: structure et fonctionnement des stations de quarantaine post-entrée
- Amendements à la NIMP n° 5 (*Glossaire des termes phytosanitaires*)

- b) Consultation des Membres selon la procédure spéciale
- Projet de protocole de diagnostic pour *Thrips palmi* (sous forme d'annexe à la NIMP n° 27 (*Protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles réglementés*))
 - Projets de traitements phytosanitaires: traitements par le froid contre les mouches des fruits (sous forme d'annexes à la NIMP n° 28 (*Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés*))
- C. AUTRES ACTIVITÉS AYANT EU LIEU DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU COMITÉ SPS EN FÉVRIER 2009
- a) Appel à candidatures d'experts
2. Il est lancé un appel à candidatures d'experts pour participer à des groupes techniques en vue d'élaboration de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP), ainsi qu'un appel à candidatures d'auteurs de protocoles de diagnostic concernant certains organismes nuisibles. La date limite pour la soumission des candidatures est le 1^{er} juin 2009. Des renseignements détaillés sont disponibles à l'adresse: <https://www.ippc.int/id/211275>.
- b) Appel à soumission de thèmes pour le programme de travail de la CIPV en matière d'établissement des normes
3. Un appel biennal à soumission de thèmes pour le programme de travail de la CIPV en matière d'établissement des normes est lancé. La date limite pour la soumission des thèmes est le 31 juillet 2009. Des renseignements détaillés sont disponibles à l'adresse: <https://www.ippc.int/id/41634>.
- c) Appel concernant certains traitements phytosanitaires
4. Des renseignements et des données spécifiques sont demandés concernant les traitements par la chaleur contre les mouches des fruits. La date limite pour la soumission est le 15 octobre 2009. Des renseignements détaillés sont disponibles à l'adresse: <https://www.ippc.int/id/137399>.
- d) Groupe de travail d'experts sur l'analyse du risque phytosanitaire pour les végétaux considérés comme des organismes nuisibles
5. Un groupe de travail d'experts se réunira à Paris du 25 au 29 mai 2009 afin d'élaborer un projet de norme sur l'analyse du risque phytosanitaire pour les végétaux considérés comme des organismes nuisibles.

II. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

A. STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

6. La 4^{ème} CMP:
- *A approuvé* provisoirement l'étude conceptuelle sur les capacités phytosanitaires nationales.
 - *A approuvé* provisoirement la stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires.

- *Est convenue* que le renforcement des capacités phytosanitaires était une question hautement prioritaire et a demandé au Secrétariat de rechercher activement une collaboration, notamment auprès d'autres divisions de l'Organisation, et de chercher de nouvelles ressources.
- *A approuvé* l'affinement et la finalisation du plan opérationnel par un Groupe de travail d'experts sur la base des observations formulées par les membres concernant la stratégie approuvée à titre provisoire et soumise au PSAT, pour examen.
- *A approuvé* l'établissement d'un groupe de travail informel sur les activités de plaidoyer en faveur de la CIPV, en tant que groupe virtuel travaillant avec le Secrétariat.
- *A approuvé* l'établissement d'un groupe de travail informel sur la communication et la coopération en tant que groupe virtuel travaillant avec le Secrétariat.
- *A pris note* du document sur les principes concernant l'efficacité de l'aide au renforcement des capacités phytosanitaires, élaboré par un sous-groupe du Groupe de travail à composition non limitée; et le document sur l'encadrement applicable au renforcement des capacités phytosanitaires, élaboré par un autre sous-groupe du Groupe de travail à composition non limitée et a invité instamment les membres à en tenir compte lors de la formulation d'observations sur la stratégie.

Ces documents sont disponibles à l'adresse: <https://www.ippc.int>.

B. ATELIERS RÉGIONAUX SUR LES PROJETS DE NIMP

7. Les ateliers régionaux annuels permettent aux pays d'échanger leurs points de vue sur les projets de normes et offrent aux parties contractantes davantage de possibilités de formuler des observations avant la finalisation de la norme.

	Région	Date (provisoire)	État de financement
1	Afrique anglophone	28-29 juillet 2009	Financement intégral
2	Afrique francophone	30-31 juillet 2009	Financement intégral
3	Asie	14-18 septembre 2009	Financement intégral
4	Caraïbes	Juillet 2009	Financement intégral
5	Pays de la CEI et Asie centrale	27-31 juillet 2009	Financement intégral
6	Proche-Orient	20-25 juillet 2009	Financement intégral
7	Pacifique	3-6 août 2009	Financement intégral

C. MISE EN ŒUVRE DE PROJETS APPROUVÉS:

- TCP/MOZ/3205: Mesures de gestion et d'atténuation des risques concernant les espèces exotiques invasives de mouches des fruits (*Bactrocera invadens*) au Mozambique
- MTF/MOZ/098/STF (STDF 230): Établissement de zones exemptes de parasites pour lutter contre la maladie du jaunissement mortel du cocotier au Mozambique
- TCP/INS/3203 (D): Renforcement des systèmes de quarantaine pour les espèces exotiques invasives

- STDF 171: Établissement d'un Centre d'excellence phytosanitaire en Afrique de l'Est
 - Élaboration de variantes de présentations PowerPoint personnalisées (voir l'exemple ci-après qui est toujours à l'examen)
 - Enregistrement du logo
 - Élaboration d'une évaluation des besoins et de programmes de cours de courte durée à l'intention des différents niveaux de compétence existant dans l'ONPV
 - Mise en place d'une unité d'ARP et organisation d'une formation à l'ARP en août 2009



Centre d'excellence phytosanitaire

Objectif

- *Un centre de compétences phytosanitaires reconnu au plan international*

Nécessité de renforcer les capacités phytosanitaires en Afrique

- Importance de l'agriculture et du commerce pour le développement
- Nécessité de protéger les ressources végétales contre les organismes nuisibles
- Risque que les problèmes phytosanitaires entravent l'accès aux marchés
- Kenya: pays retenu pour le centre par l'UA-IAPSC et le COMESA



Services & compétences du COPE

Services

- Diverses activités de renforcement des capacités: cours de courte durée; homologation par les universités; adaptation aux besoins; liens avec le marché du travail par le biais du KEPHIS
- Unité d'analyse du risque sanitaire. Conseils

Compétences

- Essentielles: systèmes et services phytosanitaires
- Centre sans murs: KEPHIS, Université de Nairobi, autres organisations nationales, régionales, internationales



Clients & partenaires du COPE

Secteurs public et privé

- Organisations nationales de la protection des végétaux
- Producteurs, exportateurs et négociants de produits agricoles
- Institutions de recherche, d'éducation, de vulgarisation
- Responsables politiques, ONG, particuliers

Financement

- Financement du FANDC pour la création du centre
- Objectif d'autonomie, imposition pour services rendus



Rôle du COPE

Création du COPE

- Consultations régionales: besoins en matière de formation, élaboration du programme des cours, élaboration des cours

Apport de compétences

- Réseau d'analystes du risque sanitaire
- Inscription des formateurs

Demande de services

- www.AfricaCOPE.org;
info@AfricaCOPE.org



D. ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ PHYTOSANITAIRE (ECP) – MISE À JOUR

- Le groupe de travail a finalisé les mises à jour en mars 2009
- Des spécifications ont été élaborées pour la programmation
- La formation des facilitateurs a été avancée pour se dérouler en été

III. ÉCHANGE D'INFORMATIONS

8. Participation à la réunion du Comité d'information phytosanitaire pour l'Afrique de l'Est (EAPIC) qui a eu lieu au Rwanda en mars 2009: l'EAPIC, qui s'occupe du signalement et de la surveillance des organismes nuisibles en Afrique de l'Est, est une initiative qui gagne en importance. Les chefs de file sont l'USAID et la FAO. Près de onze pays, 50 participants et plusieurs organismes concernés ont assisté à la réunion.

9. Mars-avril: 4^{ème} CMP – Il a été convenu que les pays pourraient s'acquitter de leurs obligations relatives à la présentation de rapports au titre de la CIPV par le biais des ORPV. La CIPV va élaborer des indications et un portail pour apporter un soutien aux ORPV.

10. Mars-avril: 4^{ème} CMP – les parties contractantes sont convenues que la CIPV mettrait en place un mécanisme permettant aux pays membres d'échanger des informations concernant les zones déclarées exemptes de parasites.

11. En cours – la CIPV remanie actuellement son site Web pour le rendre facile d'utilisation et en améliorer la fonction de recherche.
